

Versailles, le 15 Janvier 2021

**COUR D'APPEL
DE VERSAILLES**
SERVICE DES EXPERTS
5, rue Carnot RP 1113
78011 VERSAILLES CEDEX

Mme Fang XIA VERRECCHIA
147, rue Armand Silvestre
92400 COURBEVOIE

Madame,

Nous avons le plaisir de vous faire connaître que, conformément aux dispositions de l'article 2 II de la loi du 29 juin 1971 modifiée, l'Assemblée générale de la cour d'appel de Versailles a, lors de sa séance du 25 Novembre 2020, émis un **AVIS FAVORABLE** à votre réinscription pour une **durée de 5 ans**, sur la liste des experts judiciaires près la Cour d'Appel :

sous la rubrique : H-INTERPRETARIAT
dans la spécialité : H-01-02-07-Chinois

sous la rubrique : H- TRADUCTION
dans la spécialité : H-02-02-07-Chinois

Votre réinscription est effective depuis le 1er janvier 2021

En application de l'article 10 du décret n° 2004-1463 du 23 décembre 2004 relatif aux experts, il vous appartiendra, si vous le souhaitez, de solliciter **avant le 1^{er} mars 2025**, votre réinscription pour un nouveau mandat de 5 ans.

Veillez agréer, Madame, l'expression de notre considération distinguée.

**P/le directeur des services de greffe
judiciaires**



Eurydice CHABANT
Directrice de greffe
Cour d'Appel de Versailles